

également posséder celui de Chazay, il le prend en abénévis, ainsi que le grand vivier, dit des abbés d'Ainay, qui se trouvait au bas de la balme orientale au-dessous du château (une partie de son emplacement est encore visible).

M. de Varax possédait la justice de Marcilly, ses officiers étaient : M. Brac, fils, avocat, juge ; (famille Brac de la Perrière, armes : *d'argent à trois bandes d'azur*) ; M. Bailly, châtelain ; Chappuis, greffier ; Petit, procureur fiscal. Le curé nommé par l'abbé d'Ainay était le sieur Chanay. (*Almanach de Lyon, 1754.*)

L. PAGANI.

(*A suivre.*)

l'Azergues, que l'on traverse sur un pont en fils de fer. Dans les chartes du Moyen Age il est désigné sous le nom de Marcillcu, Marcelliacus et Marcilliacus ; le Père Menestrier croit que son nom lui vient de Marcellus, lieutenant de César. C'est un village fort ancien, qui a été habité par de nobles familles à cause de ses sites gracieux et de ses fiefs importants. Sur son territoire est la côte de Rosenvin, qui possède deux localités renommées par leurs vins, Avolorges et Montessuis (Avolorgo et Monte-sicco). Son église romane est du XIII<sup>e</sup> siècle, et a pour patron saint Barthélemy. Son château, qui a été construit par les de Varax, est entouré d'un très beau parc et appartient maintenant à M. Bourseret. Le curé actuel de Marcilly est M. Bony. Les Riverieulx de Varax portent : *d'azur au croissant d'argent en chef, et d'une rivière de même en pointe.*

1770. M. de Riverieulx payait annuellement à l'abbé d'Ainay 765 francs pour les rentes nobles démembrées de Chazay et pour la justice de Marcilly, Civrieux, etc.

Arch. de la Charité. B. 247, ch. 19.

